

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 9 avril 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Vers la fin de l'une des dernières réunions de la commission de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, nous venons d'apprendre de la part de fonctionnaires du ministère que l'élaboration du projet de l'extension du Lycée E. Steichen à Clervaux a pu être finalisée. À cette occasion nous avons également appris que le service compétent du ministère appelé à accompagner des travaux de construction et de rénovation a été renforcé.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- *Monsieur le Ministre peut-il informer sur le programme de construction relatif à l'extension du lycée (salles de classe, salles spéciales et d'accueil, ...) ?*
- *Combien d'élèves y pourront être enseignés ?*
- *Quelles sont les questions qui restent à clarifier avant l'ouverture du chantier à proprement parler ?*
- *Combien d'années les travaux de construction vont-ils prendre plus que probablement ?*
- *Quelle a été l'évolution du nombre d'élèves inscrits au lycée de Clervaux depuis son ouverture ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Barbara AGOSTINO
Députée



André BAULER
Député